

REGLEMENT DE CONSULTATION (RC)

Maître de l'ouvrage : Commune de Jeumont

Objet du marché : TRAVAUX D'ESPACES VERTS

Date limite de remise des offres :

14 FEVRIER 2012 à 12H00

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE

Le présent marché concerne les : TRAVAUX D'ESPACES VERTS

ARTICLE 2 : CONDITIONS DU MARCHE

2.1 : étendue de la consultation :

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée après avis d'appel public à la concurrence inséré dans la presse habilitée, La Voix du Nord.

2.2 : décomposition en lots :

La présente consultation est lancée en 2 LOTS DISTINCTS.

2.3 : délai d'exécution :

Les délais d'exécution sont fixés à :

Lot 1 : fleurissement : 3 ans

Lot 2 : entretien : 3 ans

2.4 : délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 2 MOIS (60 jours) à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 3 : CONSISTANCE DES OFFRES

Les offres seront rédigées en langue française et en euro.

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par eux :

A) un projet de marché pour chaque lot comprenant :

- un acte d'engagement (AE) cadre ci-joint à compléter
- le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) cahier ci-joint à accepter sans aucune modification
- un détail estimatif et quantitatif
- le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- les certificats et attestations prévus aux articles 44 et 45 du Code des Marchés publics
- un mémoire indiquant les moyens et capacités de l'entreprise.

ARTICLE 4 : JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement sera effectué par analyse au regard des critères suivants :

- | | |
|----------------------------|------|
| - capacité de l'entreprise | 50 % |
| - prix des prestations | 50 % |

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

L'enveloppe portera la mention :

**M. le Maire,
Cellule « Marchés Publics »
Centre administratif Georges Pompidou
Bd de Lessines
BP 159
59572 JEUMONT Cédex**

Avec la mention « offre pour les travaux d'espaces verts, lot n°1 1 1 »

Devra être remise contre récépissé au secrétariat des Services Techniques de la ville de Jeumont.

Ou si elle est envoyée par la poste, devra l'être à cette même adresse par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir avant la date limite du :

**14 FEVRIER 2012
à 12H00**

Conformément à l'article 56 du CMP, le candidat pourra déposer son offre sur la plateforme suivante :

<http://www.achatpublic.com>

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date limite fixée ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus, ils seront renvoyés à leurs auteurs.

ARTICLE 6 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront contacter :

**Monsieur CHEVAL Gautier
Directeur des Services Techniques
Ville de Jeumont 59460
Tél : 03.27.39.50.55**